

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 30 septembre 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 26, 27 et 28 septembre 2016

2016 DEVE 128 Subvention (4 000 euros) à l'association Les Amis REcycleurs pour ses projets de ruches et de serre aquaponique à la REcyclerie située 83 bd d'Ornano (18^e).

M^{me} Pénélope KOMITÈS, rapporteure

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 13 septembre 2016, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'approuver la subvention de la Ville de Paris à l'association Les Amis REcycleurs pour ses projets de ruches sur le toit et d'une serre aquaponique à la REcyclerie située 83 bd d'Ornano (18^e) ;

Vu l'avis du conseil du 18^e arrondissement en date du 12 septembre 2016 ;

Sur le rapport présenté par Madame Pénélope KOMITÈS au nom de la 3^e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 4 000 euros est attribuée à l'association Les Amis REcycleurs dont le siège social est situé 2 rue Belliard 75018 Paris pour :

- le projet de ruches sur le toit de la REcyclerie, 83 bd d'Ornano (18e) (2 000 euros) ;
- le projet d'une serre aquaponique à la REcyclerie, 83 bd d'Ornano (18e) (2 000 euros).

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, rubrique 820, nature 6574, ligne VF 23006 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2016.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO